

Comment éviter la **transmission** ?

- Se laver les mains à l'eau et au savon régulièrement et soigneusement
- Utiliser des essuie-mains à usage unique
- Ne pas échanger les vêtements



Les solutions hydro-alcooliques ne sont pas efficaces contre le parasite de la gale.



CONTACTS

CPIAS Nouvelle-Aquitaine

<https://www.cpias-nouvelle-aquitaine.fr/> 05.56.79.60.58

REFERENCE

Avis du Haut Conseil de la santé Publique du 9 novembre 2012 relatif à l'actualisation des recommandations sur la conduite à tenir en cas de gale.

Peut-on fréquenter une **collectivité** ? (école, travail ...)

En attendant la guérison et pour limiter la transmission, il est recommandé que la personne atteinte de la gale (mais pas les contacts proches) reste 3 jours à la maison après le début du traitement.

Dans les établissements de santé ou médico-sociaux et dans les établissements d'hébergement social, la gale n'est en aucun cas un motif d'exclusion. La personne sera placée en chambre seule 48 à 72h, si possible.



En cas de doute, question ou interrogation, appelez votre médecin traitant.

Comprendre pour agir !

LA GALE



La gale est une maladie bénigne mais qui nécessite un traitement rigoureux et coordonné

Qu'est-ce que la GALE ?

La gale est une infection cutanée due à un parasite invisible à l'oeil nu appelé « sarcopte ». Ce parasite se loge et circule sous la peau en creusant des petits tunnels appelés sillons.

Quels sont les signes à reconnaître ?

Il existe plusieurs formes de gale :

- La gale commune, la plus fréquente, se manifeste par des démangeaisons intenses qui surviennent surtout la nuit, au niveau de certaines parties du corps, en particulier les plis (entre les doigts, poignets, coudes...) ;
- La gale profuse se caractérise par l'étendue des signes cutanés sur l'ensemble du corps. Elle s'observe plus particulièrement chez les personnes immunodéprimées et les personnes âgées et est souvent la conséquence d'un diagnostic tardif.

Si un de ces signes apparaît, consultez un médecin.

Comment se transmet-elle ?

La contamination se fait par contacts directs et prolongés de peau à peau avec une personne atteinte de la gale ou, exceptionnellement, par contacts indirects avec des tissus très contaminés (linge de corps, draps).

Les premiers signes apparaissent une à six semaines après la contamination : une personne peut donc être contagieuse sans le savoir.

La gale commune est peu contagieuse, contrairement à la gale profuse, très contagieuse.

La gale, que faut-il faire ?



Pour que le traitement de la gale soit efficace, il faut traiter simultanément : la personne atteinte de gale, ses contacts proches *, leur linge et leur environnement.

01

Traiter la personne atteinte et ses contacts proches*

Le diagnostic de gale doit être confirmé par un médecin qui prescrira le traitement adapté. Il existe deux types de traitements contre le parasite de la gale :

- un traitement local (crème, émulsion),
- un traitement oral (en comprimés).

Le traitement initial est à renouveler huit jours plus tard. Après le traitement, les démangeaisons peuvent persister une à deux semaines sur les zones déjà touchées, sans pour autant que ce soit signe d'échec du traitement. Au-delà de ce délai, il est conseillé de revoir son médecin.

02

Traiter le linge de la personne atteinte et de ses contacts proches*

Le linge sera traité dès le lendemain du traitement médical. Il s'agit du linge de lit, du linge de toilette ainsi que des vêtements portés dans les trois jours précédents pour la gale commune, huit jours pour la gale profuse. Deux techniques existent en fonction de la nature du linge :

- Linge lavable à 60°C (linge de toilette, draps, taies d'oreillers, torchons, essuie-mains...) : lavage en machine à 60°C avec les produits de lavage habituels

03

Traiter l'environnement

Un nettoyage classique (aspiration, lavage) des locaux et du mobilier doit toujours être réalisé, avec une aspiration minutieuse des matériaux absorbants (matelas, fauteuils, tapis, etc.)

La pulvérisation d'un acaricide n'apparaît pas nécessaire pour la plupart des gales communes. Il sera à envisager en fonction du contexte (nombre important de cas, répétition des épisodes.). Il est indispensable en cas de gale profuse.

L'usage d'un nettoyeur vapeur est une alternative efficace pour traiter l'environnement.

Il n'y a pas de risque de contamination par les surfaces lisses (vaisselle, couverts, tables, stylos, téléphone, etc.).

- Linge non lavable à 60°C (vêtements, couvertures, couettes, oreillers...) : désinfection avec un produit acaricide de type "APAR®" acheté en pharmacie, à utiliser dans une pièce aérée et loin de toute flamme.
- pulvériser sur chaque pièce de linge,
- mettre le linge dans un sac plastique,
- le fermer et laisser agir le temps indiqué,
- laver en machine.

À défaut de produit acaricide, le linge non lavable à 60°C peut être mis dans des sacs plastiques fermés au moins trois jours pour la gale commune, au moins huit jours pour la gale profuse, à une température supérieure à 20°C.



Les produits acaricides ne doivent pas être manipulés par ou en présence d'une personne asthmatique.